

REPUBLIQUE DU SENEGAL
MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
DIRECTION DE L'APPUI AU SECTEUR PRIVE



CRENEAUX PORTEURS DU SECTEUR SECONDAIRE



UNITE DE TANNERIE

TABLE DES MATIERES

1.APERÇU SUR LE SECTEUR	3
1.1.Secteur des cuirs et tannage.....	4
1.1.1.Présentation de la branche.....	4
1.1.2.Production en tannerie.....	4
1.1.2.1.Le secteur de la production de cuirs	4
1.1.2.2.Disponibilité locale ou Importation et Exportations	6
1.2.La destination des produits.....	7
2.ASPECTS PHYSIQUES ET TECHNIQUES.....	8
2.1.Processus de production en tannerie.....	8
2.2.Assurer les besoins en matières premières.....	9
2.3.Les zones propices pour la faisabilité de la tannerie	9
3.ASPECTS REGLEMENTAIRES ET INSTITUTIONNELS.....	10
3.1.Réglementation intérieure en vigueur	10
3.2.Les structures d'appui du secteur	10
3.2.2.Structures administratives	10
3.2.3.Structures professionnelles	10
4.ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX.....	11
4.1.Conditions d'installation	11
4.2.Normes	11
5.ASPECTS ECONOMIQUES ET COMMERCIAUX.....	12
5.1.Le marché national et international	12
5.1.1.Principales caractéristiques de la demande	12
5.1.2.Principales caractéristiques de l'offre	13
5.1.3.Potentiel de développement du marche local	14
6.INVESTISSEMENTS NECESSAIRES	15
6.1.Projet type de tannage	15
6.2.Equipements à acquérir	15
6.3.Chiffre d'affaires	15
6.4.Prix de revient : Coûts à l'exportation	15
6.5.Evaluation du coût de revient du cuir produit.....	16
6.5.1.Compte d'exploitation prévisionnelle	16
6.5.2.Rentabilité financière	16
7.ANALYSE DE L'ATTRACTIVITE ET DE LA FAISABILITE DU CRENEAU	17
8.CONTACTS ET SOURCES D'INFORMATION.....	18

1. APERÇU SUR LE SECTEUR

Les cuirs et peaux sont utilisés par les artisans dans la fabrication des sacs, des ceintures, des chaussures et autres articles en cuirs. Une grande partie de la production est exportée à l'état brut par les négociants et les tanneries. Ces produits bruts peuvent être traités jusqu'à l'état de wet-blue de bonne qualité avant d'être exportés. Compte tenu du fort potentiel ce créneau peut être exploité par le secteur privé.

La filière cuirs et peaux est une longue chaîne qui va de l'éleveur aux fabricants de produits de cuir (cordonniers, maroquiniers, etc.). Les différents maillons qui composent la filière d'amont en aval sont :

- ❖ **Eleveurs ;**
- ❖ **Bouchers/Chevillards ;**
- ❖ **Tanneurs industriels ;**
- ❖ **Tanneurs traditionnels ;**
- ❖ **Exportateurs ;**
- ❖ **Cordonniers ;**
- ❖ **Maroquiniers.**

Le gros problème de la filière reste les abattages clandestins. Ils ont été estimés par la DIREL en 2006 à 30 % des abattages contrôlés chez les bovins (la situation est encore pire chez les petits ruminants et concernerait 45 % des abattages contrôlés). Une partie de ces abattages concernent les abattages familiaux où les animaux sont tués dans les familles lors des cérémonies (baptêmes, mariages, circoncision...). Une modernisation de la boucherie va de paire avec la relance de la production de peaux et cuirs.

L'installation de la SOGAS (Société de Gestion des Abattoirs du Sénégal) au Capital majoritairement détenu par le privé, qui est chargée de la Gestion des Abattoirs du Sénégal qui sont au nombre de 8 (1 abattoir dans chaque chef lieu de région: Dakar, Thiès, Diourbel, Kaolack, Ziguinchor, Tambacounda, Louga, Saint-Louis) a constitué une opportunité pour les exportateurs.

D'après les données fournies par l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), la production de la branche production de cuirs et peaux de 2006 à 2009 avec un chiffre d'affaires HT cumulé de 28 Milliards (BDEF/ANSD 2010).

Industries du cuir en chiffres d'affaires (en million F CFA)

INDUSTRIE CUIR	2 006	2 007	2 008	2 009
CHIFFRE D'AFFAIRES	7 103	7 814	7 893	6 034
Ventes de produits fabriqués	7 081	7 701	7 779	5 636
Part exportation				
VALEUR AJOUTEE	1 114	1 502	1 125	1 146

(Source ANSD BDEF 2010)

1.1. Secteur des cuirs et tannage

1.1.1. Présentation de la branche

L'activité des tanneries industrielles et artisanales concerne pour l'essentiel le travail des peaux de chèvres et de moutons. Les cuirs de gros bétail sont en grande partie achetés par des importateurs du Nigeria et du Ghana à des prix relativement élevés en vue de leur consommation. La transformation locale est organisée autour de deux sous-filières:

❖ **Les tanneries industrielles** traitent actuellement de l'ordre de 4 millions de peaux par an pour produire essentiellement du wet blue destiné à l'exportation. Leur capacité potentielle globale est de l'ordre de 5 à 6 millions de peaux, à même de traiter l'essentiel des peaux brutes du Sénégal pour alimenter le marché eurasiatique (Taiwan, et autres pays européens).

❖ **Les tanneries individuelles ou coopératives**, qui traitent les peaux brutes selon des techniques traditionnelles, en vue d'alimenter le marché de l'artisanat local en matière première appropriée. Ces tanneries traitent actuellement 200 à 300 000 peaux par an. Les peaux travaillées par les tanneries coopératives selon des techniques traditionnelles trouvent preneur sur le marché de l'artisanat pour la fabrication d'objets en cuir.

Les résultats des entreprises du secteur de la tannerie en 2009, montrent les potentialités de la branche :

Principaux établissements formels

Désignation	Marché visé	2009
SENTA	Export	2 970,423 416 F
SOGAS	Export	565,990 243 F
TANAF SA	Export	419,604 127 F
SOCOPRES	Export	349,303 812 F

(Source ANSD CUCI 2010)

1.1.2. Production en tannerie

1.1.2.1. Le secteur de la production de cuirs

L'offre existante est spécifiée à travers l'abattage contrôlé du cheptel existant et dont les déchets résiduels améliorent la disponibilité de cuirs et peaux.

La production locale de cuirs et de peaux a été estimée en 2006 à **15.121 tonnes**, dont 4.141 tonnes de cuir et 11.350 tonnes de peaux. Par rapport à l'année 2005, on note ainsi une augmentation de 370 tonnes, soit 2,4% en valeur relative. Le tableau donne l'évolution de la production de cuir et de peaux de l'année 2006 (données des 8 abattoirs régionaux gérés par la SOGAS).

Les produits en cuir et en peau proviennent presque exclusivement de ruminants (de petite et grande taille) qui constituent la principale source de viande au Sénégal. Le pays consomme chaque année près de 1 500 000 petits ruminants et plus de 300 000 bovins.

Les peaux sont essentiellement collectées aux endroits où l'abattage est autorisé, abattoirs, sites d'abattage ou tueries particulières. Les cuirs et peaux sont aussi collectés en quantités importantes à l'occasion de certaines fêtes musulmanes (comme par exemple Tabaski ou Fête du mouton; Tamkharite, Maouloud, ou le retour de La Mecque). On observe également une augmentation notable de l'abattage de petits ruminants au moment des fêtes de Noël et du Nouvel An.

Les données d'ensemble du marché du cuir au Sénégal (recueillies par le Ministère de l'Élevage) se présentent comme suit :

Ces évaluations ont été établies sur la base du nombre d'animaux enregistrés au marché du bétail de Diamaguène (Forail marché des bovins) et de Pikine (Abattoirs marché des petits ruminants).

Evolution des effectifs du cheptel entre 2004 et 2009

	2 004	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009
Bovins (milliers de têtes)	3039,0	3081,0	3137,0	3163,4	3210,2	3260,9
Ovins (milliers de têtes)	4739,0	4855,3	4996,4	5108,5	5251,2	5382,9
Caprins (milliers de têtes)	4025,0	4051,5	4263,5	4353,0	4477,0	4598,3

Source : Direction de l'élevage/ANSD

Situation de la filière cuir pour le Sénégal

Nombre de tanneries:	2 industrielles + 10 tanneries artisanales
Capacité de tannage installée:	Pour les différents produits 16.000 peaux/jour Pour les tanneries artisanales: Peaux bas choix
Tanneries en fonction:	2 + 10 tanneries artisanales
Capacité utilisée:	16.000 Peaux/jour Tanneries artisanales: environ 300 000 peaux par an
Production de l'industrie:	Wet-blue environ 4.000.000 pièces par an Tanneries artisanales: Aucun chiffre disponible secteur totalement informel, mais assure l'approvisionnement des cordonneries et maroquinerie.
Nombre d'employés:	Tanneries artisanales: 400 à 500 acteurs interviennent dans le secteur
Marché (%):	International : 100 % Local : 0 % Marchés principaux : Espagne – Italie Tanneries artisanales: 100% local
Valeur annuelle estimée des exportations (US\$) en 2009 :	1 600 597 300 F CFA)

(Source site ASOAC 2006)

1.1.2.2 Disponibilité locale ou Importation et Exportations

❖ Disponibilités locales : Production et valeur ajoutée.

Les activités de la filière bétail cuirs et peaux au Sénégal sont principalement tournées vers l'approvisionnement des centres urbains surtout de Dakar.

Production de cuirs et de peaux (en tonnes)

Espèces animales	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Bovins (en tonnes)	2420	2447	2487	2260	2664	2961
Ovins (en tonnes)	968	935	960	1021	1047	1133
Caprins (en tonnes)	821	786	812	870	877	950

Source : Ministère de l'Elevage / Direction de l'Elevage, ANSD. Comptes nationaux 2009

L'essentiel de la production de cuirs et peaux de bovins, de petits ruminants (ovins et caprins), provient des systèmes d'élevage traditionnels.

❖ Volumes des importations

En plus de la production locale, le Sénégal importe des cuirs pour un tonnage très faible par rapport aux volumes exportés.

Liste des produits importés par le Sénégal

Libellé produit	2007	2008	2009
	Quantité importée, Tonnes	Quantité importée, Tonnes	Quantité importée, Tonnes
Peaux brutes de bovins ou d'équidés (fraîches/séchées.)non tannées	60	23	338
Cuir reconstitué, à base de cuir ou de fibres de cuir, en plaques, feuilles ou bandes, même	101	188	129
Autres peaux brutes (fraîches, salées, séchées..) mais non tannées		6	104
Peaux brutes d'ovins (fraîches/salées, séchées, chaulées.)non tannées		1	27
Peaux épilées d'autres animaux, préparées, autres que 4108 ou 4109	3	18	16
	Valeur importée en 2007	Valeur importée en 2008	Valeur importée en 2009
Peaux brutes de bovins ou d'équidés (fraîches/séchées.)non tannées	29 147 500 F	63 214 050 F	56 827 800 F
Cuir reconstitué, à base de cuir ou de fibres de cuir, en plaques, feuilles ou bandes, même	13 381 650 F	5 790 200 F	36 162 550 F
Autres peaux brutes (fraîches, salées, séchées..) mais non tannées	NA	3 117 800 F	18 313 800 F
Peaux brutes d'ovins (fraîches/salées, séchées, chaulées.)non tannées	NA	1 781 600 F	9 392 700 F
Peaux épilées d'autres animaux, préparées, autres que 4108 ou 4109	1 912 600 F	10 237 650 F	9 392 700 F

(Source Comtrade 2010)

❖ Volumes des exportations

Les estimations de la consommation de cuirs et de produits en cuir utilisées dans la présente analyse sont tirées des données sur la production et le commerce international. La demande mondiale de cuirs et produits en cuir (en équivalent brut) devrait continuer à

se développer d'ici 2015 du fait de l'augmentation des revenus et, dans une moindre mesure, de l'accès plus large aux produits industriels, y compris le cuir et les chaussures en cuir, tel que convenu dans le cadre de l'OMC.

Par rapport à l'année 2008, les exportations connaissent une baisse sensible résultant essentiellement de la baisse des exportations de peaux en valeur.

Liste des produits exportés par le Sénégal en volume (Tonne)

Libellé produit	2007	2008	2009
	Quantité exportée, Tonnes	Quantité exportée, Tonnes	Quantité exportée, Tonnes
Cuir et peaux épilés de bovins et peaux épilés d'équidés	388	341	12 076
Peaux épilés de caprins, préparés, autres que celles des n.4108/4109	191	402	1014
Peaux brutes de bovins ou d'équidés (fraîches/séchés.)non tannés	4207	2999	925
Autres peaux brutes (fraîches, salés, séchés..) mais non tannés	1272	151	683
Peaux brutes d'ovins (fraîches/salés, séchés, chaulés.)non tannés	337	711	440
Cuir préparés après tannage ou après dessèchement et cuir et peaux	NA	835	52
Peaux épilés d'ovins, préparés, autres que celles des n.4108/4109	543	13	43
Cuir reconstitué, à base de cuir ou de fibres de cuir, en plaques, feuilles ou bandes,	NA	26	NA
Peaux épilés d'autres animaux, préparés, autres que 4108 ou 4109	NA	30	NA

(Source Comtrade 2010)

Liste des produits exportés par le Sénégal en valeur (F CFA)

Libellé produit	Valeur exportée en 2007	Valeur exportée en 2008	Valeur exportée en 2009
Peaux brutes d'ovins (fraîches/salées, séchées, chaulées.)non tannées	400 912 400 F	679 333 250 F	580 965 350 F
Autres peaux brutes (fraîches, salées, séchées..) mais non tannées	648 908 500 F	174 950 500 F	423 162 750 F
Peaux brutes de bovins ou d'équidés (fraîches/séchées.)non tannées	1 907 549 950 F	1 222 891 550 F	377 135 900 F
Peaux épilées d'ovins, préparées, autres que celles des n.4108/4109	1 063 202 550 F	136 665 750 F	95 813 400 F
Peaux épilées de caprins, préparées,	340 704 800 F	23 147 700 F	65 755 450 F
Cuir et peaux épilés de bovins et peaux	33 929 000 F	192 314 550 F	51 659 850 F
Cuir préparés après tannage ou après dessèchement et cuir et peaux	478 150 F	11 128 450 F	6 104 600 F
Cuir reconstitué, à base de cuir ou de fibres de cuir, en plaques, feuilles ou bandes,	NA	2 227 000 F	NA
Peaux épilées d'autres animaux, préparées, autres que 4108 ou 4109	NA	890 800 F	NA
Total	4 395 685 350 F	2 443 549 550 F	1 600 597 300 F

(Source Comtrade CCI 2010)

1.2 . La destination des produits

L'industrie des cuirs et peaux est dominées par quelques unités qui traitent 75 % des peaux collectées dans le pays pour produire:

- ❖ Le cuir brut wet blue standard: 90 % de la production;
- ❖ Le cuir crust (produit semi-fini) 10 % de la production

La destination des produits semi finis est souvent l'exportation du fait de la demande extérieur et des difficultés du secteur de la cordonnerie à faire face aux importations chinoises qui ont ralenti le secteur des chaussures et de la maroquinerie.

2 .ASPECTS PHYSIQUES ET TECHNIQUES

2.1 Processus de production en tannerie

2.1.1 Etapes de la production de cuir

La production de cuir préparé à partir des peaux comporte le traitement de matières premières, à savoir la conversion du cuir ou de la peau brutes, un matériel putrescible, en cuir préparé, un matériel stable. Les opérations de production d'une tannerie peuvent être groupées en quatre grandes catégories, bien que celles relatives à chaque catégorie puissent varier en fonction de la matière première utilisée et des articles finals à produire :

PEAUX BRUTES



TANNAGE



WET-BLUE



TEINTURE



FINISSAGE



CUIR FINI

2.1.2 . Process et fabrication

Les opérations suivantes sont normalement réalisées dans une tannerie: reverdissage déchaulage, confitage, picklage et tannage. Une fois effectué le picklage pour réduire le pH de la peau avant le tannage, les peaux picklés, par exemple, les peaux de moutons, peuvent être commercialisées.

1) Le reverdissage

Après abattage, les peaux sont salées avec du chlorure de sodium et séchées pour se conserver jusqu'au traitement en tannerie. La première étape du traitement est le reverdissage dans de l'eau qui élimine ce sel de conservation (de 300 à 350 kg de sel par tonne de peaux), une charge saline éliminée au fil de l'eau par dilution. Cette étape permet aussi d'assouplir les peaux qui ont perdu leur souplesse en séchant.

2) Déchaulage

Les peaux sont ensuite déchaulées (neutralisées) pour ramener le pH de 12,5 à 8,5 par ajout de chlorure ou sulfate d'ammonium.

3) Confitage et picklage

Vient ensuite le confitage, une étape peu polluante d'action enzymatique qui dégrade certaines fibres. Avant le tannage proprement dit par le chrome, il faut acidifier la peau (picklage) avec de l'acide sulfurique. Le picklage fait gonfler le cuir pour qu'il absorbe la liqueur tannante dans des conditions optimales. Pour cela, la solution contient en plus 100g /l de chlorure de sodium.

4) Le tannage

Cette étape permet d'imprégner la peau de substances naturelles (écorces de chêne, de sumac, graisses (cervelle, suif, savon,...), ou chimiques, qui rendent la peau imputrescible et permettent son assouplissement.

Les cuirs et peaux tannés, une fois convertis en un matériel imputrescible appelé cuir, sont commercialisables comme produits intermédiaires (bleu humide). Cependant, si le cuir est destiné à être utilisé pour des fabrications industrielles, il faudra prévoir des traitements ultérieurs et un finissage.

5) Opérations après tannage:

Elles comprennent normalement l'élimination des acides encore présents dans le cuir du fait de l'opération de tannage.

2.2 . Assurer les besoins en matières premières

Les peaux des animaux abattus sont vendues à des collecteurs privés ou à des tanneries. Le poids d'une pièce de peau de bœuf varie entre 25 et 35 kg.

Produits et sous produits d'un bovin abattu

Rubrique	Poids (kg)	Pourcentage du (poids du bétail vif)
Poids du bétail vif	400	100%
Viande désossée	155	41%
Matières non comestibles (os, graisse, tête)	152	38%
Peau	36	7%
Résidus comestibles (langues, foi, cœurs,)	19	5%
Sang	12	3%
D'autres matières (fumier de panse etc.)	26	6%

(Source ASOAC 2006)

2.3 . Les zones propices pour la faisabilité de la tannerie

La réalisation d'unités de tannerie peut cibler deux zones de prédilection d'abattage:

❖ **La zone Nord** qui bénéficie des avantages en terme foncier et en infrastructures (contexte du Programme de l'OMVS régulant les débits du fleuve Sénégal) grâce aux deux barrages de Diama et Manantali pour la disponibilité de l'eau.

❖ **La zone des Niayes (Grande Côte) et de Rufisque** pour les mêmes raisons de disponibilité de l'eau souterraine, d'activités d'élevage.

3 . ASPECTS REGLEMENTAIRES ET INSTITUTIONNELS

3.1 . Réglementation intérieure en vigueur

Aucune réglementation n'est exigée pour la production de cuirs, cependant les exigences de l'activité de tannage varient selon les zones d'implantation. La nomenclature codifiée par l'UEMOA classe les produits issus du tannage en:

Nomenclature des produits de l'UEMOA

Code produit	Libellé produit
41.01	Peaux brutes de bovins ou d'équidés (fraîches, ou salées, séchées, chaulées, picklés ou autrement conservées, mais non tannées ni parcheminées ni autrement préparées), même épilées ou refendues :
41.01.10.00.00	- Peaux entières de bovins, d'un poids unitaire n'excédant pas 8 kg lorsqu'elles sont sèches, 10 kg lorsqu'elles sont salées sèches et 14 kg lorsqu'elles sont fraîches, salées vertes ou autrement conservées
41.03.10.00.00 41.03.20.00.00 41.03.90.00.00 41.04	- De caprins - De reptiles - Autres Cuirs et peaux épilés de bovins et peaux épilées d'équidés, préparés, autres que ceux des n°s 41.08 ou 41.09 :
41.09.00.00.00	Cuirs et peaux vernis ou plaqués ; cuirs et peaux métallisés.
41.11.00.00.00	Cuir reconstitué, à base de cuir ou de fibres de cuir, en plaques, feuilles ou bandes, même enroulées.

Source: Commission de l'UEMOA

3.2 Les structures d'appui du secteur

3.2.2 Structures administratives

DASP (Direction de l'Appui au Secteur Privé) 115, rue SC 126 Sacré Cœur 3 pyrotechnie Dakar Tél. : (221) 33 869 94 94 Fax : (221) 33 864 71 71

Agence pour la Promotion et le Développement de l'Artisanat (APDA)

N°30 Mermoz extension X VDN , Tél : +(221)33.864.47.10, : 45415 Dakar (Fann),
E-mail : apda@apdasn.org, Web : www.apdasn.org

Agence d'Aménagement et de Promotion des Sites Industriels (APROSI)

BP 4112/17551 Dakar, Tél. 338652060/338652059, Fax 338241433
aprosi@orange.sn.

3.2.3 Structures professionnelles

Centre pour le Développement des Entreprises (CDE)

Sotrac Mermoz lot 90, 4ème étage. BP : 16 770 Dakar Fann
Tél. 33.869.60.70, Fax 33.860.28.00, E-mail: aab@cde.int www.cde.int

Union Nationale des Chambre de Métiers

B.P. 7248 Dakar Tél. (221) 23.05.88 Fédération des Chambres de Métiers.

4 .ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX

4.1 .Conditions d'installation

Avant de démarrer l'activité, le promoteur doit trouver une superficie conséquente pour accueillir les différents volets d'exploitation et l'emplacement doit être accessible pour les livraisons des peaux et les évacuations des déchets et eaux usées, l'évacuation de la production des cuirs vers les marchés et autres lieux de vente.

Une industrie tannerie doit, avant son installation, disposer du certificat de conformité environnementale.

Et quelques soit l'installation, une étude d'impact est requise. Le certificat est délivré à la suite de l'étude d'impact environnemental, dont le rapport, produit par un consultant agréé par la Direction de l'environnement, doit être validé par le comité technique qui regroupe l'ensemble de service de l'administration concernés par le projet (Direction de l'industrie, direction des Eaux et Forêts, Direction de la Protection Civile....).

La gestion des déchets doit être gérée de manière rationnelle pour le respect strict des normes environnementales dans leur intégration au système productif (cuirs et peaux).

4.2 .Normes

Les normes consistent en la définition des produits, la fixation de règles, d'exigences minimales auxquelles doit satisfaire un produit, qui est appelé à être commercialisé à l'échelle nationale ou internationale.

Il n'existe pas encore de norme codifiée par l'Association Sénégalaise de Normalisation (ASN) pour le produit.

5 .ASPECTS ECONOMIQUES ET COMMERCIAUX

5.1 Le marché national et international

5.1.1 Principales caractéristiques de la demande

Les cuirs et peaux et leurs produits dérivés sont une source majeure de gains à l'exportation pour les pays en développement, passant de 2 milliards de dollars E.-U. En 1980 à environ 40 milliards de dollars E.-U. en 2006. Ces exportations sont destinées pour la plupart aux pays asiatiques mais aussi à certains pays européens avec la Chine le 1° pays demandeur et la France se positionnant à la 10° place des importateurs de cuirs et peaux.

Liste des demandeurs/importateurs : Peaux et cuirs

Importateurs en F CFA	valeur importée en 2008	valeur importée en 2009	valeur importée en 2010
Chine	2 510 569 150 000 F	2 095 804 810 000 F	2 925 807 055 000 F
Hong Kong (Chine)	1 320 482 620 000 F	1 043 850 575 000 F	ND
Italie	1 648 599 630 000 F	1 026 214 700 000 F	1 650 632 750 000 F
Allemagne	457 525 360 000 F	435 736 785 000 F	552 783 975 000 F
Viet Nam	451 616 605 000 F	304 474 785 000 F	ND
Roumanie	353 090 850 000 F	283 526 575 000 F	315 098 230 000 F
République de Corée	345 521 015 000 F	274 344 785 000 F	395 301 670 000 F
Espagne	328 297 135 000 F	228 262 260 000 F	289 786 410 000 F
Etats-Unis d'Amérique	322 145 375 000 F	223 162 430 000 F	305 404 885 000 F
France	264 054 735 000 F	204 575 495 000 F	266 539 805 000 F

(Source Comtrade CCI 2010)

Les exportations de cuirs et peaux sont particulièrement importantes, et ces produits sont une source de gains à l'exportation. Les changements sont cependant en marche. Le Mali, le Sénégal qui sert de locomotive par son potentiel, le Niger et le Burkina Faso ont mis en commun leurs efforts pour promouvoir le secteur à travers le Projet CFC/FIGHS/04, d'une durée de trois ans (2005-2007) qui est maintenant achevé. La création de **l'Association sous-régionale des professionnels de cuirs et peaux de l'Afrique de l'ouest (ASOAC)** est une preuve éloquent de la montée de prise de conscience des acteurs du secteur.

Selon les estimations de la FAO, 57,3% de la production de cuir léger de bovins et 41,1% de cuir de moutons et de chèvres ont été utilisés pour la production de chaussures, le restant servant à la fabrication de vêtements, d'articles d'ameublement et de voyage qui représentent aussi un marché en croissance. (FAO 2001).

Liste des produits exportés par le Sénégal en valeur (F CFA)

Libellé produit	Valeur exportée en 2007	Valeur exportée en 2008	Valeur exportée en 2009
Peaux brutes de bovins ou d'équidés, même épilées	1 889 933 356 F	1 225 081 382 F	378 597 142 F
Peaux brutes d'ovins, même épilées, refendues (n.c. peaux note 1c du chap)	401 573 701 F	680 594 689 F	582 916 082 F
Peaux épilées de caprins, préparées, autres que celles des N 41.08 ou 41.09.	ND	23 328 343 F	65 927 864 F
Peaux épilées d'ovins, préparées, autres que celles des N 41.08 ou 41.09.	170 857 902 F	132 531 633 F	96 386 547 F
Cuir et peaux épilés de bovins et d'équidés, préparés (n.c.4108, 4109)	31 800 000 F	192 671 552 F	51 748 100 F
Cuir prép.après tannage ou desséchés. cuir peaux parcheminés d'autres animaux.	382 800 F	11 291 595 F	6 074 208 F

(Source ANSD 2010)

5.1.2 Principales caractéristiques de l'offre

Type	Principales caractéristiques de l'offre																											
Offre Exportations	<p>Les besoins d'importation des pays d'Europe devraient continuer à augmenter, car la consommation continue à croître et la production diminue. Les pays en développement sont, en tant que groupe, exportateurs nets de peaux de moutons et de chèvres. Leurs exportations nettes devraient augmenter de 3% par an d'ici 2015 car la croissance de la transformation des peaux est plus rapide dans les pays en développement que dans les pays développés (CCI 2009).</p>																											
	<p style="text-align: center;">Pays de destination des cuirs et peaux exportés du Sénégal</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th><i>Pays importateurs</i></th> <th><i>2007</i></th> <th><i>2008</i></th> <th><i>2009</i></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>'Portugal</td> <td>931 796 450 F</td> <td>803 540 900 F</td> <td>564 059 800 F</td> </tr> <tr> <td>'Pakistan</td> <td>32 972 700 F</td> <td>18 254 850 F</td> <td>296 826 350 F</td> </tr> <tr> <td>'Hong-Kong (RASC)</td> <td>1 146 341 700 F</td> <td>856 510 750 F</td> <td>285 553 800 F</td> </tr> <tr> <td>'Italie</td> <td>1 000 126 050 F</td> <td>12 019 250 F</td> <td>129 152 900 F</td> </tr> <tr> <td>'Ghana</td> <td>39 182 100 F</td> <td>15 137 050 F</td> <td>63 875 600 F</td> </tr> <tr> <td>'Emirats arabes unis</td> <td>ND</td> <td>206 115 400 F</td> <td>54 947 950 F</td> </tr> </tbody> </table> <p>(Source Comtrade CCI 2010)</p>	<i>Pays importateurs</i>	<i>2007</i>	<i>2008</i>	<i>2009</i>	'Portugal	931 796 450 F	803 540 900 F	564 059 800 F	'Pakistan	32 972 700 F	18 254 850 F	296 826 350 F	'Hong-Kong (RASC)	1 146 341 700 F	856 510 750 F	285 553 800 F	'Italie	1 000 126 050 F	12 019 250 F	129 152 900 F	'Ghana	39 182 100 F	15 137 050 F	63 875 600 F	'Emirats arabes unis	ND	206 115 400 F
<i>Pays importateurs</i>	<i>2007</i>	<i>2008</i>	<i>2009</i>																									
'Portugal	931 796 450 F	803 540 900 F	564 059 800 F																									
'Pakistan	32 972 700 F	18 254 850 F	296 826 350 F																									
'Hong-Kong (RASC)	1 146 341 700 F	856 510 750 F	285 553 800 F																									
'Italie	1 000 126 050 F	12 019 250 F	129 152 900 F																									
'Ghana	39 182 100 F	15 137 050 F	63 875 600 F																									
'Emirats arabes unis	ND	206 115 400 F	54 947 950 F																									

Production Locale et valeur ajoutée.	Les principales entreprises exportatrices			
	Les cuirs et peaux constituent la première filière d'exportation du sous-secteur de l'élevage. Les exportations de cuirs et peaux réalisées en 2009 portent sur un volume de 3.603 tonnes, soit une baisse considérable de 5.330 tonnes (-60%) par rapport à l'année 2008. Les exportations ont subi un recul par rapport aux cinq dernières années où la moyenne des exportations tournait autour de 9 000 tonnes du fait de la crise mondiale par le ralentissement de la demande.			
	Parts de marché des exportateurs de cuirs, peaux			
		Totaux	Volume exporté en 2008	CA 2009
	Principaux Exportateurs	marché (%)	(Tonne)	
	SENTA S.A.	50,82	4425,473	2 970,423 416 F
	SOGAS	26,35	487,557	565,990 243 F
	TANAF	2,29	199,1	419,604 127 F
	SOCOPRES	4,66	406,191	349,303 812 F
	SEP	3,96	344,478	ND
FRANVASCO	6,35	229	8,468 450 F	
ROGI International	1,45	126,397	ND	
Al Aman Trading	1,34	116,47	ND	
RFS Service	1,32	114,885	ND	
GIE G. Mbinde	0,49	42,252	ND	
GIE DIAW et frères	0,28	24	ND	
Ets Loum et frères	0,21	18,491	ND	
GIE Touba SERAS	0,17	15,146	ND	
(Source ANSD 2009 DIREL 2009 et CUCI 2009)				

5.1.3 Potentiel de développement du marché local

La production de cuirs et peaux de bovins dans les régions développées baissera d'environ 0,4 pour cent par an d'ici 2015, pour s'établir un peu au-dessus de 2,7 millions de tonnes, ce qui correspond à une baisse du nombre de bovins abattus du fait de la réduction des troupeaux et de la poursuite de la tendance des consommateurs à préférer la viande de volaille à la viande rouge (baisse en Europe). La production de cuirs et peaux de bovins dans les pays en développement devrait, selon les prévisions, augmenter de 2,1 pour cent par an pour atteindre plus de 3 millions de tonnes en 2015, du fait de l'accroissement de la demande de viande. Au Sénégal, la consommation de viande de boeuf augmentera très vite et, compte tenu de la collecte plus efficace de cuirs et des programmes visant à améliorer les techniques de dépouille et de conservation, on s'attend à une croissance d'environ 2 pour cent par an de la production de cuirs qui devrait atteindre 50 000 tonnes d'ici 2015 (source FAO 2005).

6 .INVESTISSEMENTS NECESSAIRES

6.1 .Projet type de tannage

L'usine peut être installée sur une surface de 500m² avec

- ❖ Une aire de stockage avec abri permanent.
- ❖ Un Entrepôt de 100m² d' servant d'atelier et comprenant des postes de travail équipés :

- ❖ deux magasins de stockage de 100 à 200 m².
- ❖ Un bâtiment administratif

6.2 .Equipements à acquérir

La liste des prix des équipements, obtenue auprès d'un fournisseur est présentée dans le tableau suivant

Matériels de démarrage	Quantité	Départ usine en H.T
Construction	1	8 750 000 F
Equipement	1	30 000 000 F
Structures de chauffage	1	5 000 000 F
TOTAL		43 750 000 F

6.3 .Chiffre d'affaires

Pour estimer le chiffre d'affaires moyen du projet, nous avons retenu un volume (50 à100 peaux/j)/ (50 à100 cuir/j) .Sur cette base nous estimons que l'unité peut dégager un chiffre d'affaires annuel de : **635 000 F/jour x26X12 mois = 198 120 000 Frs.**

6.4 Prix de revient : Coûts à l'exportation

Selon une estimation de la SOGAS, le fret maritime est d'environ de 150FCFA/kg. Les exportateurs ne supportent les coûts relatifs à l'exportation. Une fois les démarches administratives réglées, la société de transit est en contact avec l'exportateur qui se charge de l'acheminement.

La structure des coûts de production de l'entreprise SOGAS est caractérisée par les ratios suivants:

Ø Achats de cuirs et peaux:	40 % du CA,
Ø Achats de produits chimiques de traitement:	15 % du CA,
Ø Energie et eau	2 à 3 % du CA,
Ø Personnel: 300 permanents plus 50 occasionnels:	3 à 5 % du CA,
Ø Marge bénéficiaire:	15 à 20 % du CA

6.5 Evaluation du coût de revient du cuir produit

RUBRIQUE	Prix moyen Cuir/Pièce :	Montant mensuel 2 500 Pièces
Coût de collecte	1660 F	4 150 000 F
Coupe et lavage/Manutention et transports	225 F	562 500 F
Essorage et Salage (sel et acide borique)	50 F	125 000 F
Stockage	25 F	62 500 F
Coûts variables	1 960 F	4 900 000 F
Frais divers de gestion (Salaires et administration)	350 F	875 000 F
Coût d'amortissement	125 F	312 500 F
Frais Financiers	55 F	137 500 F
Coûts Fixes	530 F	2 200 000 F
Coût de Revient	2 390 F	5 975 000 F
Prix de vente à l'exportation Négociant /Industriels	3 500 F	8 750 000 F
Résultat	1 310 F	2 775 000 F
Taux de Marge Brute	44%	
Seuil de Rentabilité		5 000 000 F

6.5.1 Compte d'exploitation prévisionnelle

Le compte d'exploitation prévisionnelle du projet en année de croisière se présente comme suit selon la variante:

	Montant
PRODUIT	
Vente produits	105 000 000 F
Sous total	
Charges variables	58 800 000 F
MARGE BRUTE D'EXPLOITATION	
Charges fixes	26 400 000 F
REVENU BRUT D'EXPLOITATION	
Impôts	6 600 000 F
REVENU NET D'EXPLOITATION	19 800 000 F
CASH FLOW	23 550 000 F

6.5.2 Rentabilité financière

	Ratio
Ratio du retour sur investissement ROI:	1 ans 8 mois
Rentabilité exploitation	19%
Taux de rentabilité interne (TRI)	28%

7. ANALYSE DE L'ATTRACTIVITE ET DE LA FAISABILITE DU CRENEAU

Secteur secondaire : industrie du cuir et de la chaussure

TANNAGE

Données de référence activités BDEF 2010			
INDUSTRIES CUIR ET CHAUSSURES	2007	2008	2009
Chiffres d'Affaires en millions de F	7 814	7 893	6 034
Taux de croissance du CA		1%	
Valeur des exportations en % CA			
Importance de la valeur ajoutée en millions de F	1 502	1 125	1 146
Importance de la valeur ajoutée en %	18%	18%	23%
Importance Innovation et R&D en millions de F			

CAS PRATIQUE : TANAF - SA (TANNERIES AFRICAINES)			
	2007	2008	2009
Chiffres d'Affaires en millions de F	378	398	420
Taux de croissance du CA		5%	5%
Part des exportations en % CA	44%		16%

Résultats Appréciation Créneau	1	2	3	4	5
Attractivité du créneau et Participation à la croissance					
<i>Niveau de croissance</i>	5%	10%	15%	20%	30%
Quel est le niveau de Croissance du marché					
<i>Niveau de production, et transformation</i>	<i>Très faible</i>	<i>faible</i>	<i>Moyen</i>	<i>Important</i>	<i>Très important</i>
Niveau de valorisation et gamme de produits					
<i>Possibilités d'exportation</i>	<i>Très faible</i>	<i>faible</i>	<i>Moyen</i>	<i>Important</i>	<i>Très important</i>
Importance des Marchés à l'exportation					
<i>Niveau Valeur ajoutée</i>	5%	10%	15%	20%	30%
Importance de la valeur ajoutée à dégager					
Faisabilité et existence de Facteurs Clés de Succès FCS					
<i>Innovation et Niveau de technicité</i>	<i>Très faible</i>	<i>faible</i>	<i>Moyen</i>	<i>Important</i>	<i>Très important</i>
Les possibilités d'innovation, connaissance technologique ?					
<i>Apport au développement des régions</i>	<i>Très faible</i>	<i>faible</i>	<i>Moyen</i>	<i>Important</i>	<i>Très important</i>
Apport au développement local ou régional					

8 CONTACTS ET SOURCES D'INFORMATION

Salons et Foires

- ❖ **Micam Shoevents** (*Foire internationale de la chaussure*)
ANCI Servizi srl
Tél : (39) 02 438 291 - Fax : (39) 02 4800 5833
Email : stampa@micamonline.com - Web : <http://www.micamonline.com>
- ❖ **Simac** (*Salon international des machines pour l'industrie de la chaussure et du cuir*)
Lieu : Parc des expositions - Bologne
Organisateur : Assomac Servizi
Email: exhibition@assomac.it - Web : <http://www.simac-fair.it>
- ❖ **Expo Riva Schuh** (*Salon de la chaussure grande diffusion*)
Lieu : Parc des expositions - Riva Del Garda
Organisateur : Palacongressi
Via Parco Lido - 38066 Riva Del Garda
Tél: 0464/52 00 00 Fax: 0464/57 01 30
Email: info@exporivaschuh.it - Web: <http://www.exporivaschuh.it>
- ❖ **Anteprima** (*Salon du cuir, accessoires, composants pour chaussures, maroquinerie, habillement et ameublement*)
Organisateur : Anteprima Trend Selection
Via Brisa, 3 - Milano - Lombardia - 20123
Tél : (39) 02 8807 4711 - Fax : (39) 02 860 032
Email : trend@trendselection.com - Web : <http://www.trendselection.it>
- ❖ **Fashion shoe and leather goods** (*Salon international de la chaussure et du cuir*)
Lieu : Parc des expositions - Modène
Organisateur : Bolognafiere
Piazza Costituzione 6 - 40128 Bologna
Tél: 051/28 21 11 Fax: 051/28 23 32
Email: dir.gen@bolognafiere.it - Web : <http://www.bolognafiere.it>
- ❖ **Salon PROMOCUIR**
Ville : Tunis
Web : http://www.fkram.com.tn/savoir_plus.php?id=12
- ❖ **Hong Kong Leather Shoe and Shoe Material Merchants Association** (HKLSASMMAL)
Tél. : +852 (2)395 5302- Fax : +852 (2)396 6020
URL : www.footwear.org.hk
- ❖ **Hong Kong Footwear Association** (HKRFA)
Tél. : +852 (2)381 2297 - Fax : +852 (2)397 6927
Email : hkfootwear@netvigator.com
- ❖ **Hong Kong Hide & Leather Traders Association** (HKHKLTA)
Tél. : +852 (2)388 7644 - Fax : +852 (2)783 0804
URL : www.leatherassn.com
- ❖ **Hong Kong Leathersgoods, Bags & Luggage Association**
Tél. : +852 (2)797 3238 - Fax : +852 (2)797 0778